



Demande de bourse

La candidate peut adresser une demande de bourse à tout moment au Club de Vevey. Elle envoie un dossier électronique avec les informations ci-dessous via le formulaire du site internet du Club. Cette demande sera traitée de manière confidentielle.

1. Lettre de demande

- Description de la situation personnelle, motivation pour le programme de formation et buts professionnels.
- Le lien avec le Club Soroptimist de Vevey (site Internet, membre(s), autres)

2. Curriculum

- Nom et prénom
- Date de naissance
- Nationalité
- Etat civil et enfants (nombre, âge)
- Adresse, numéro de téléphone, e-mail
- Photo passeport
- Données détaillées sur les formations précédentes, stages, expérience professionnelle

3. Informations sur le programme de formation envisagé

- Institution (nom, adresse, site Internet)
- But visé (certificat de capacité, certificat, diplôme)
- Début et durée de la formation
- Confirmation d'inscription de l'institution de formation
- Coût de la formation

4. Financement

- Etablir un budget à l'attention de la Commission des bourses
- Mentionner les soutiens financiers obtenus
- Mentionner les demandes de bourses ou prêts refusés

5. Références

- Deux références

6. Procédure d'examen de la demande

- Soumission du dossier par la candidate
- Entretien personnel avec deux membres de la Commission de bourse
- Analyse par la Commission des bourses
- Décision du Bureau
- Communication orale ou écrite à la candidate
- Si décision favorable, signature du « Contrat de bourse » avant versement
- Durée de la procédure maximum 3 mois